



**HAL**  
open science

## L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte

Charles-Alban Horvais

► **To cite this version:**

Charles-Alban Horvais. L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte. *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 2018, 34, pp.161-192. 10.4000/kentron.3001 . hal-02351513

**HAL Id: hal-02351513**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02351513>**

Submitted on 24 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

## L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte

Charles-Alban Horvais

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/kentron/3001>

DOI : 10.4000/kentron.3001

ISSN : 2264-1459

### Éditeur

Presses universitaires de Caen

### Édition imprimée

Date de publication : 18 décembre 2018

Pagination : 161-192

ISBN : 978-2-84133-902-0

ISSN : 0765-0590

### Référence électronique

Charles-Alban Horvais, « L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte », *Kentron* [En ligne], 34 | 2018, mis en ligne le 20 décembre 2018, consulté le 18 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/3001> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/kentron.3001>

---



*Kentron* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 International License.

# L'EXPÉDITION D'ATILIUS REGULUS EN AFRIQUE (256-255 AV. J.-C.). UNE REMISE EN CONTEXTE<sup>1</sup>

Regulus fait partie de ces personnages de l'histoire romaine restés célèbres pour leur dévotion à Rome. Ainsi, l'*exemplum* de Regulus fut cité par de nombreux auteurs latins et grecs. Son destin inspira même à partir du XVI<sup>e</sup> siècle de nombreuses peintures<sup>2</sup> et œuvres littéraires.

Regulus dirigea en effet la première expédition romaine en dehors de l'Italie et des îles, celle qui eut pour objectif le territoire même de la cité de Carthage. En 256 av. J.-C., pendant la première guerre punique, il fut choisi, avec son collègue au consulat L. Manlius Vulso Longus, pour mener une expédition sur le territoire punique. Après une victoire navale près d'Écnome<sup>3</sup>, les consuls prirent pied sur le sol africain. Le début de cette expédition fut favorable aux Romains, qui remportèrent plusieurs succès face aux Carthaginois. Après ces premiers épisodes victorieux, Manlius fut rappelé à Rome par le Sénat pour célébrer un triomphe. Regulus continua seul les combats, mais ses troupes subirent alors une lourde défaite : deux mille soldats seulement en réchappèrent et se réfugièrent à Aspis / Clipea, une cité côtière, où ils patientèrent jusqu'à l'arrivée d'une flotte de secours<sup>4</sup>. Regulus, quant à lui, fut fait prisonnier avec cinq cents de ses hommes<sup>5</sup>. Selon la tradition,

- 
1. Je tiens ici à remercier Bertrand Augier, Caroline Blonce et Enora Le Quéré pour leurs avis et leurs relectures de cet article. Mes remerciements vont aussi à Mathieu Engerbeaud pour ses avis et conseils précieux concernant la légende de Regulus et le serpent du Bagrada.
  2. On peut en donner de multiples exemples : le *Regulus retourne à Carthage* de Charles Thévenin (1791) ou encore le *Regulus* de William Turner, qui peint en 1828 dans un de ses tableaux l'éblouissement subi par Regulus. Sur les différents auteurs antiques qui relatèrent l'action de Regulus, je renvoie à Mix 1970.
  3. Voir Tipps 1985, 455-464 ; Pol. I, 26-28 ; Oros. IV, 8, 6 ; Liv., *Per.* XVII, 7.
  4. Sur le repli des troupes de Regulus à Aspis / Clipea, voir Pol. I, 34, 11, et App., *Lib.* 14. Sur la cité d'Aspis / Clipea, se référer à Fantar 1988.
  5. Cf. Pol. I, 34, 8.

il fut envoyé quelques années plus tard à Rome pour négocier un échange de prisonniers ou une paix<sup>6</sup>, en jurant de revenir à Carthage si sa mission échouait. Alors que les Carthaginois s'attendaient à ce qu'il réussit afin d'épargner sa vie, il exhorta le Sénat à poursuivre la guerre. Puis, en Romain respectueux de la *fides Romana*, il retourna à Carthage, où il trouva la mort après avoir subi d'atroces tortures<sup>7</sup>. Si sa conduite héroïque a fait de Regulus un personnage célèbre dans l'Antiquité, les chercheurs se trouvent toutefois en désaccord sur l'historicité de ces données de la tradition<sup>8</sup>.

Malgré les nombreux écrits sur Regulus et les débats soulevés par ce personnage, trop peu d'historiens ont tenté de réaliser une étude poussée sur cette expédition et, surtout, de replacer les événements dans leur contexte géographique et sociopolitique<sup>9</sup>. Cet article a donc pour objectif de pallier, en partie, ce manque, en s'intéressant à des éléments de cette expédition trop souvent ignorés ou passés sous silence et qui, remis dans leur contexte, peuvent être interprétés d'une manière nouvelle.

Dans un premier temps, il est nécessaire de faire un point sur les sources à notre disposition. Notons tout d'abord qu'aucune de nos sources littéraires n'est contemporaine de l'expédition de Regulus. Ainsi, la source la moins éloignée des événements, qui est aussi considérée comme la plus fiable, est Polybe, en partie parce qu'il utilise à la fois des sources pro-romaines et des sources pro-carthaginoises afin de les confronter<sup>10</sup>. Il écrit en effet près d'un siècle après les événements, et il a eu l'occasion d'assister Scipion Émilien lors du siège de Carthage en 146 av. J.-C. L'autre source importante dont nous disposons est Appien, auteur de l'époque antonine, et son livre africain, très succinct sur la première guerre punique, mais qui fournit parfois des informations absentes chez Polybe et semble dériver d'une tradition

- 
6. La datation la plus généralement acceptée pour cet épisode est 251-250 av. J.-C. À ce propos, se reporter à Minunno 2005, 218.
  7. Les sources sur cet épisode sont multiples, tout comme les différents supplices que Regulus aurait subis : Cic., *Off.* III, 99-100 ; Diod. XXIII, fr. 16, 4 ; 16 bis, 2 ; Liv., *Per.* XVIII, 7 ; Val. Max. I, 1, 14 ; Appien, *Lib.* 15 ; Gell. VII, 4 ; Florus, I, 18, 17-25 ; Orose, IV, 10, 1. Sur la question des différents supplices subis par Regulus, voir Minunno 2005, 221-231, et Burgeon 2017, 136-138.
  8. Les historiens modernes se divisent sur l'historicité de la mission : d'aucuns y voient un *exemplum* sans fondement historique, tels Lancel 1992, 387 ; Moatti 2008, 543-544 ; *contra* Herrmann 1963, 164 ; Le Bohec 1997, 87-93 ; Minunno 2005, 221-222, et Freyburger 2017, 100-107.
  9. Noter cependant l'article de Fantar 1989, lequel, partant du même constat, insiste sur le contexte géographique africain de l'expédition. On peut aussi citer Le Bohec 1997, 87-93, qui remet en contexte la question du retour de Regulus à Carthage.
  10. Ainsi, Polybe utilise à la fois Fabius Pictor, favorable aux Romains, et Philinos d'Agrigente, qui défendait un point de vue bienveillant envers les Carthaginois. D'ailleurs, ces deux auteurs, dont il dénonce la partialité, sont aussi soumis à la critique de Polybe. À ce sujet, se reporter à Pédech 1964, 193 et 358 ; 1969, XX.

différente de celle de Tite-Live ou de Polybe<sup>11</sup>. Dion Cassius, dont nous n'avons plus que des fragments, et, à sa suite, Zonaras constituent aussi des sources majeures. En effet, les recherches récentes ont montré que, pour les deux premières guerres puniques, Dion Cassius s'appuyait sur d'autres sources que Polybe et Tite-Live et peut-être antérieures à celles de Polybe<sup>12</sup>. De plus, nous pouvons compléter les fragments conservés de Dion Cassius par Zonaras, qui s'est en grande partie appuyé sur Dion Cassius pour son récit de la première guerre punique<sup>13</sup>. Outre ces auteurs qui constituent nos sources essentielles, des passages se référant à l'expédition de Manlius et Regulus se rencontrent chez d'autres auteurs, dont je dresse ici une liste non exhaustive : Cicéron, l'auteur des *Periochae* de Tite-Live, Florus, Eutrope, Orose, le Pseudo-Plutarque, Silius Italicus. Nos sources littéraires sont donc assez nombreuses, mais toutes postérieures aux événements, et elles se concentrent surtout sur la mission diplomatique dont fut chargé Regulus par les Carthaginois, le reste de l'expédition étant le plus souvent éludé. À ces sources littéraires s'ajoutent quelques sources archéologiques, comme les fouilles menées sur différents sites qui auraient subi les exactions des troupes romaines en Afrique<sup>14</sup>.

Il s'agira d'abord de s'interroger sur l'interprétation à donner à un épisode resté célèbre, celui de la lutte de Regulus contre un serpent géant, puis de questionner le rôle des populations locales, libyennes et numides, durant l'expédition de Regulus. L'étude de ces deux épisodes permettra d'analyser plus largement la figure de Regulus et d'effectuer, parallèlement et simultanément, une comparaison avec une autre figure majeure, celle de Scipion l'Africain, dont on verra qu'elle semble apparaître dans certaines traditions comme un reflet de la personnalité de Regulus et avoir influencé, souvent négativement, la description de la première expédition romaine en Afrique. En effet, dans nos sources, c'est bien la famille des Scipions, très liée, comme nous le verrons, à la figure d'Hercule, qui est présentée comme ayant noué des liens forts avec les populations numides à travers leurs alliances avec Syphax, dans un premier temps, puis avec Massinissa. Cette étude, qui portera donc aussi sur la création et l'évolution des traditions dans l'Antiquité, sera l'occasion de proposer, grâce à cette remise en contexte, une interprétation nouvelle des deux éléments présentés ci-dessous.

---

11. Cf. Goukowsky 2001, XLVI-XLIX.

12. À ce sujet, se référer à Bleckmann 2002, 44-50, et Urso 2016, 155.

13. À ce propos, voir Bellissime & Berbessou-Broustet 2016, 96-97.

14. L'exemple le plus connu est celui de Kerkouane, une cité qui aurait été détruite par les troupes romaines. En effet, le matériel archéologique retrouvé sur place n'a pas permis de dater des objets au-delà du milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ce qui correspond à la date de l'expédition de Regulus en Afrique. À ce propos, se référer à Fantar 1986b, 241-250 ; 1987, 40 et 207-210 ; 1989, 79. Pour une étude détaillée de la cité de Kerkouane, se reporter à Fantar 1984 ; 1985 ; 1986a ; 2007a.

## Regulus et le serpent

### *Regulus et le serpent du Bagrađa*

Un épisode qui tient davantage de la fable que de l'histoire nous est parvenu à propos de l'expédition de 256 av. J.-C., transmis par de très nombreuses sources<sup>15</sup>; il s'agit de l'attaque des troupes de Regulus par un serpent géant près du fleuve Bagrađa, l'actuel oued Medjerda<sup>16</sup>:

Tubéron a laissé en écrit dans ses *Histoires* que lors de la première guerre punique, le consul Atilius Regulus, qui avait installé son camp près du fleuve Bagrađa en Afrique, livra un combat grand et violent contre un seul serpent, d'une taille inouïe, qui vivait là; qu'il l'attaqua longtemps avec grands efforts de toute son armée à coups de balistes et de catapultes, et qu'après l'avoir tué il envoya à Rome sa peau longue de cent vingt pieds<sup>17</sup>.

À ma connaissance, peu d'études se sont intéressées à cette question, hormis celle de William Fowler, qui tente, à la manière de Pline, de rendre cette histoire plausible<sup>18</sup>, et celles d'Edward Basset et d'Aurélié Delattre, qui se sont penchés sur l'interprétation à donner de ce passage dans les *Punica* de Silius Italicus<sup>19</sup>. Mon hypothèse d'interprétation sera ici plus large et mènera à une nouvelle datation de cet épisode.

### *L'Afrique, un territoire de confins: Regulus et l'imitatio Herculis*

Le territoire punique apparaissait encore au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. comme un territoire de confins<sup>20</sup>. Bien que nos sources soient postérieures à la période étudiée, il est possible d'avoir une idée globale de la vision qu'avaient de l'*Africa* les Romains du III<sup>e</sup> siècle en utilisant l'ensemble des témoignages, en particulier ceux des auteurs grecs, et les recherches récentes.

L'Afrique semble avoir été une terre encore mal connue au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ainsi Polybe, dans le livre XII, met en avant à plusieurs reprises les erreurs de Timée de Tauroménion sur la faune et la flore de l'Afrique<sup>21</sup>. Après lui, Strabon met en lumière

15. Outre Aulu-Gelle VII, 3, 1, on peut citer Florus, I, 18, 20; Plin., *nat.* VIII, 37; Val. Max. I, 8, *ext.* 19; Oros. IV, 8, 10-15; Liv., *Per.* XVIII, 1; Zon. 8, 13; Sil. VI, 140-193. Valère Maxime dit tenir cette information de Tite-Live; quant à Aulu-Gelle, il dit l'avoir prise dans les *Histoires* de Tubéron.

16. Sur le fleuve Bagrađa, se référer à Gascoü 1981 et Gascoü 1991.

17. Gell., VII, 3, 1 (trad. Marache 1978, 87).

18. Voir Fowler 1920 ainsi que Corbier & Griesheimer 2005, 83-85.

19. Basset 1955, 1-20; Delattre 2012, 91-104. On pourra aussi se référer à Vinchesi 2008, 1585-1606, et à Burgeon 2017, 121-123. Ce dernier s'intéresse lui aussi tout particulièrement à l'œuvre de Silius Italicus.

20. Hinard 2000, 74, insiste d'ailleurs sur cette notion de guerre lointaine pour la guerre de Sicile.

21. Voir Pol. XII, 3, 2-6.

le fait que de nombreux récits sur la faune africaine étaient gâtés par des mensonges et la présentation de monstruosité<sup>22</sup>. Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'espace africain apparaît chez de nombreux auteurs comme une terre peuplée de créatures démesurées et étranges<sup>23</sup>. Il suffit pour s'en rendre compte de se référer à Strabon, qui offre un aperçu des descriptions qu'un certain Iphicrate – dont l'identité n'est pas assurée, mais dont l'œuvre dût être diffusée à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>24</sup> – donna de la faune du Sud marocain :

Au-dessus de la Maurousie et sur la mer Extérieure se trouve le pays des Éthiopiens qu'on appelle Occidentaux, médiocrement peuplé dans sa majeure partie. Iphicrate rapporte qu'y vivent des girafes, des éléphants et des animaux qu'on appelle des *rhizes* – ils ont l'aspect d'un taureau, mais pour ce qui est du mode de vie, de la taille et de la vigueur au combat, ils ressemblent à des éléphants. Il parle aussi de serpents si grands que même l'herbe pousse dessus<sup>25</sup>.

On notera que nous retrouvons ici la mention de serpents géants, des créatures africaines dont Lucain aussi fait état<sup>26</sup>. Un parallèle paraît pouvoir être établi avec l'épisode de Regulus, d'autant plus que ces serpents géants sont associés à des territoires de confins du monde. D'ailleurs, la terre d'Afrique apparaît dans l'Antiquité comme infestée de serpents<sup>27</sup>. Dans un ouvrage récent, G. Bernard, s'intéressant aux monstres et aux héros des confins occidentaux de l'*oikoumène*, se penche particulièrement sur le mythe d'Héraclès en Afrique, dans lequel apparaît aussi un serpent géant, celui qui est censé garder le jardin des Hespérides<sup>28</sup>. Dans le même ouvrage, L. Callegarin rappelle que l'extrême Occident représentait une extrémité du monde pour les auteurs d'époque hellénistique<sup>29</sup>.

22. Strab. XVII, 3, 3.

23. Sur le bestiaire africain, voir Sennequier & Colonna 2003, 21-25 ; Corbier & Griesheimer 2005, 83-85 ; Delattre 2012.

24. Sur ce sujet, se référer à Amigues 2002, 44.

25. Strab. XVII, 3, 5 (trad. Laudenbach 2014, 6-7).

26. Luc., *Phars.* IX, 727-732 (trad. Bourguery & Ponchont 1929, 163) : « Vous aussi [sc. les serpents italiens] qui, dans toutes nos campagnes, rampez en dieux inoffensifs, dragons étincelants des reflets de l'or, l'ardente Afrique vous rend mortels. Vous y fendez avec des ailes les hautes régions de l'air, vous suivez des troupeaux entiers, vous étouffez les puissants taureaux dans l'étreinte de vos replis ; l'éléphant lui-même n'est pas garanti par sa grosseur. »

27. Corbier & Griesheimer 2005, 83-85. Lucain insiste d'ailleurs sur l'importance des serpents en Afrique. En effet, dans *La Pharsale* (IX, 619-699), il décrit l'origine mythique des serpents africains, qui seraient nés des quelques gouttes de sang tombées de la tête tranchée de Méduse alors que Persée survolait la Libye. À ce sujet, voir Ripoll 2000, 2-17.

28. Cf. Bernard 2013, 75.

29. Cf. Callegarin 2013, 127.

J. Desanges, quant à lui, a interrogé les travaux des géographes anciens, en particulier ceux des Grecs<sup>30</sup>. Et au terme de ses différentes recherches, il conclut que la connaissance globale de l'Afrique du Nord – c'est-à-dire du Maghreb actuel – des géographes antiques était assez pauvre<sup>31</sup>. Ainsi, dans nos sources géographiques, l'Afrique du Nord, à l'exception de la Cyrénaïque, apparaît comme une terre mal connue; même le monde punique apparaît comme un territoire encore mystérieux<sup>32</sup>.

Il s'agit aussi d'un espace dans lequel les Anciens situent souvent des événements mythologiques, en particulier ceux qui sont liés à la geste herculéenne. On sait par Plutarque que Sertorius, au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., aurait cherché et trouvé près de Tingis, l'actuelle Tanger, les restes du géant Antée<sup>33</sup>, fils de Poséidon et de Gaïa, vaincu par Hercule<sup>34</sup>. Le royaume d'Antée a été placé près d'Utique par Lucain<sup>35</sup>, et c'est en Cyrénaïque que Diodore identifie la grotte de Lamia<sup>36</sup>, tandis qu'Apollonios de Rhodes, au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., y situe le jardin des Hespérides<sup>37</sup>.

On pourrait donc rapprocher le serpent géant qu'affronte Regulus du serpent Ladon, le gardien du jardin des Hespérides terrassé par Hercule<sup>38</sup>. Le lien paraît d'autant plus net que Ladon, lui aussi, aurait succombé le corps percé de flèches<sup>39</sup>. Serait-il possible de voir ici une équivalence volontaire entre Regulus et Hercule,

- 
30. Concernant cette idée, se référer à Desanges 1997 ainsi qu'à un recueil d'articles publiés plus récemment en hommage à Jehan Desanges, Candau Morón *et al.* 2008.
31. Voir Desanges 1997, 43: «À l'époque hellénistique, les auteurs grecs qui évoquent l'Afrique du Nord n'en ont, au mieux, qu'une connaissance limitée, à part Polybe»; cf. aussi Pédech 1964, 523: «[...] l'Italie, [...] la Gaule, [...] l'Espagne et [...] l'Afrique du Nord [...] étaient mal connu[e]s des Grecs. Hécatee ne contenait que de vagues indications; Éphore était largement dépassé au II<sup>e</sup> siècle; Timée n'offrirait qu'une compilation de seconde main, abondante sans doute, mais peu sûre.»
32. Chamoux 1988, 60: «Il est clair que pour Diodore (ou pour la source dont il s'inspire), le monde punique demeure dans l'ombre, comme tout l'ensemble du Maghreb». Sur Polybe et sa connaissance de la géographie de l'Afrique, se référer à Pédech 1955; 1964, 560-561; Desanges 1978, 121-147.
33. Plut., *Sert.*, 9, 6-7. Sur cet épisode, voir Pailler 2000, 48-52; et sur Sertorius et son exploitation des mythes ibériques, se référer à Moret & Pailler 2002.
34. Concernant le lien entre Hercule et la Maurétanie, se référer à Coltelloni-Trannoy 2002.
35. Luc., *Phars.* IV, 590. Sur Antée et ses différentes localisations, voir Camps 1988.
36. En effet, selon Diodore de Sicile, XX, 41, Ophélas, roi de Cyrène, aurait longé les Syrtes pour rejoindre Agathocle, et à cette occasion, il aurait pu observer la grotte que la légende attribuait à l'ogresse Lamia.
37. Apol. Rh., *Arg.* IV, 1393-1460. À propos du périple en Libye des Argonautes dans l'œuvre d'Apollonios de Rhodes, se référer à Vian & Delage 1996, 57-64. Pline l'Ancien mentionne aussi le souvenir de la localisation en Cyrénaïque, Plin., *nat.* V, 3 et 31; XIX, 41. Concernant ce sujet, voir Jourdain-Annequin 1992; Le Glay 1992; Coltelloni-Trannoy 2002; Bernard 2013, 83.
38. Cf. Hésiode, *Théog.*, 215-216, 275-276. Sur la question du jardin des Hespérides et du serpent en Cyrénaïque, voir Diez de Velasco 2000.
39. Apol. Rh., *Arg.* IV, 1393-1460. Apollonios de Rhodes est d'ailleurs le seul auteur à nommer le serpent Ladon. Concernant cette question, voir Vian & Delage 1996, 62.



celui-ci étant censé avoir terrassé, bien avant le consul, un tel monstre<sup>40</sup> ? Une telle analogie pouvait en effet être implicite aux Romains, au moins aux membres des cercles aristocratiques, qui faisaient sans doute le lien entre l'un des travaux d'Hercule et l'affrontement entre Regulus et le serpent. Basset (1955) a d'ailleurs bien montré que Silius Italicus établit dans ses *Punica* un parallèle entre Hercule et Regulus<sup>41</sup>. Cette analogie pourrait d'ailleurs s'inscrire dans le cadre de la compétition aristocratique qui opposait alors les élites romaines.

Cet épisode du serpent semble servir à caractériser l'expédition de Regulus comme une campagne se déroulant dans un territoire des *fines orbis*, là où aucun général romain ne s'était engagé auparavant. Il permet aussi de donner à Regulus une dimension héroïque, en se référant à la geste d'Hercule, le héros ordonnateur des confins – une pratique de l'héroïsation que de nombreux *imperatores* du I<sup>er</sup> siècle, tels que Pompée ou César, n'hésitèrent pas à utiliser<sup>42</sup>. Cependant, il est possible de pousser plus loin l'interprétation en s'intéressant à l'apparition de cette légende dans les récits antiques.

### *L'épisode du serpent du Bagrada: une reconstruction tardive ?*

Plusieurs aspects de l'expédition de Regulus ont fait l'objet d'un débat parmi les chercheurs sur la question de savoir si ces épisodes étaient le fait d'une reconstruction tardive ou bien s'ils avaient pu avoir lieu au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>43</sup>. Dans le cas présent, nous allons tenter de retracer le parcours de cette histoire du serpent du Bagrada dans les traditions antiques afin d'en affiner l'interprétation.

Le premier argument qui permette de défendre une datation tardive de l'épisode en question est le silence de Polybe. En effet, l'historien de Mégalopolis, qui nous fournit le récit le plus détaillé de la première guerre punique, ne fait à aucun moment mention de la lutte des troupes de Regulus contre un serpent géant. Cependant, cet argument n'est pas décisif: le silence de Polybe ne surprend pas, la proximité de l'historien avec le cercle des Scipions pouvant expliquer son attitude à l'égard d'une légende favorable à Regulus. De plus, on sait que Polybe était critique à l'égard de certains historiens qui recouraient au merveilleux<sup>44</sup>.

40. À propos des monstres dans la littérature latine, se référer à Delattre 2012.

41. La possibilité d'un lien entre les actions de Regulus et celles d'Hercule a de nouveau été mise en avant par Burgeon 2017, 121-123.

42. Voir Nicolet 1996, 47-85, et Villani 2013.

43. Mix 1970. Bartusik 2013 met en avant une légende positive de Regulus qui serait née à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Voir aussi Leach Winsor 2014, 243-266, et Burgeon 2017, 144-145. Ce dernier plaide pour une naissance de la geste de Regulus au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

44. Cf. Pol. XVI, 12, 5-11, où il aborde une anecdote de Théopompe et critique le recours au merveilleux chez de nombreux historiens.

Plus déterminantes pourraient être l'étude des premières sources mentionnant cette légende et celle de leur contexte. La plus ancienne mention de l'épisode du serpent remonterait au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., lorsque Q. Aelius Tubero, un historien mais surtout un juriste, fit paraître des *Historiae*, une histoire de Rome en au moins quatorze livres qui débutait à la fondation de la Ville pour aller jusqu'à l'époque de son auteur<sup>45</sup>. Le recours aux écrits de son père par Q. Aelius Tubero pourrait expliquer la présence de cette légende dans son œuvre. En effet Lucius, le père de Quintus, était lui aussi un écrivain, et il préparait des *Histoires*<sup>46</sup>. On sait qu'il était appelé à prendre la tête de l'*Africa* au moment du déclenchement de la guerre civile, mais qu'il fut empêché de débarquer par Q. Ligarius et P. Attius Varus, qui s'étaient illégalement saisis du poste de gouverneur<sup>47</sup>. Il existe donc un lien entre l'Afrique et la *gens* des *Aelii*. Ainsi, L. Aelius Tubero, qui fut probablement un des sources de Quintus, avait dû se renseigner sur l'Afrique avant son départ<sup>48</sup>, il a donc pu trouver cette information dans une source qui ne nous est pas parvenue. Cependant tout cela reste très hypothétique, car les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, qui nous ont transmis ce passage, ont pour particularité d'être constituées de faits jugés dignes d'intérêt par leur auteur et que celui-ci tirait du hasard de ses lectures<sup>49</sup>. Tubero n'était donc probablement pas le seul de ses contemporains à évoquer cette légende, et il n'est pas sûr qu'il ait puisé cette information dans l'œuvre de son père<sup>50</sup>.

Ainsi, l'apparition de cette légende dans l'œuvre de Tubero n'en marque vraisemblablement pas la naissance<sup>51</sup>. Toutefois, cette apparition dans nos sources au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. pourrait trouver plusieurs explications. Tout d'abord, le contexte des expéditions vers les confins qui débutèrent durant la période augustéenne, en particulier vers l'Afrique<sup>52</sup>. On pense ainsi tout de suite à l'expédition, qui eut un grand retentissement à Rome, de C. Cornelius Balbus chez les Garamantes dans les années 21-20 av. J.-C.<sup>53</sup>. Cornelius Balbus, nommé à la tête de l'*Africa*,

45. Gell. VII, 3, 1. Concernant Q. Aelius Tubero, se référer à Arnaud-Lindet 2001, 161; Chassignet 2004, LXXVI-LXXXI; *PIR*<sup>2</sup> A 0274.

46. Cf. Cic., *ad Q. fr.* I, 1, 10; III, 5, 1; *Att.* IV, 16, 2. Sur L. Aelius Tubero, se reporter à *PIR*<sup>2</sup> A 0273.

47. Cic., *Lig.* 24.

48. Cf. Cic., *ad Q. fr.* I, 1, 10.

49. Cf. Gell., *praef.* 2; 11-13; Arnaud-Lindet 2001, 255-256.

50. Parmi les sources de Q. Aelius Tubero, on pourrait ainsi trouver Licinius Macer et Valerius Antias. Concernant ces derniers, voir Arnaud-Lindet 2001, 112 et 158-159; Chassignet 2004, L-LXIII et LXIII-LXXV.

51. Leach Winsor 2014, 259.

52. Nicolet 1996, 125-138.

53. Je remercie ici S. Guédon pour ses conseils concernant la question de l'impact à Rome des expéditions en Afrique de l'époque augustéenne.

lança une expédition au pays des Garamantes qui lui valut un triomphe en 19 av. J.-C. – le dernier triomphe, avant plusieurs siècles, célébré par un général qui ne fût pas membre de la famille impériale<sup>54</sup>. Cette expédition ne dut pas manquer d'inspirer les écrivains contemporains, et l'épisode de la lutte contre le serpent géant du Bagrada pourrait donc avoir ressurgi chez les auteurs augustéens dans le contexte de cette quête des confins qui eut lieu durant le principat. Nous avons d'ailleurs constaté précédemment la présence de créatures monstrueuses dans les descriptions de l'Afrique par les auteurs du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., un recours au merveilleux que Strabon dénonce particulièrement pour un autre espace africain, l'espace maurétanien :

Les auteurs ont débité des inventions sans nombre à propos du littoral extérieur de la Libye, à commencer par le Périple d'Ophélas<sup>55</sup>.

À cela s'ajoute le fait que des *imperatores* du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., comme Pompée, firent souvent référence à la figure d'Hercule<sup>56</sup>. Par ailleurs, on sait que Juba II, roi de Maurétanie de 25 av. J.-C. à 23 apr. J.-C., mais issu de la famille royale de Numidie, mit en avant durant son règne la figure d'Héraclès, ce qui montre bien le lien qui existait alors entre Hercule et l'Afrique<sup>57</sup>. Ces différents éléments purent donc favoriser la réapparition de cet épisode du Bagrada chez les auteurs du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ainsi, même si cet épisode semble bien correspondre au contexte du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on ne se croira pas autorisé à y voir une création de cette période; il s'agit plus probablement de la reprise de traditions orales ou écrites plus anciennes qui ne nous sont pas parvenues et qui ont pu naître, comme nous le verrons, dès l'époque de l'expédition de Regulus<sup>58</sup>.

En effet, le contexte de l'expédition nous permet d'émettre une hypothèse de datation haute pour la naissance de cet épisode. Ainsi, au nombre des arguments en faveur d'une telle datation, on relèvera que cette légende du serpent s'intègre parfaitement aux représentations que les Romains d'alors se faisaient de l'Afrique : un espace inconnu et hostile, rempli de créatures monstrueuses. Cependant, cet argument n'est pas décisif : nous avons vu que le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. se prêtait tout autant au développement de telles légendes.

54. À ce sujet, voir Desanges 1978. Sur le triomphe à l'époque républicaine, se référer à Bastien 2007.

55. Strab. XVII, 3, 3 (trad. Laudenbach 2014, 4).

56. Villani 2013.

57. Coltelloni-Trannoy 1997, 174-177.

58. Leach Winsor 2014, 258, émettait déjà l'idée que la forme de la *fabula* suggérait une origine remontant aux premières traditions de la guerre. À propos de la question des traditions écrites et orales à Rome, se référer à Engerbeaud 2017, 463.

La référence au mythe herculéen pourrait aussi renvoyer à cette période. En effet, il faut rappeler que la figure d'Hercule était déjà bien implantée à Rome à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>59</sup>. On peut rappeler l'exemple de l'*Ara Maxima* dédié à Hercule sur le *forum Boarium*<sup>60</sup>. On peut aussi citer la découverte des restes d'un acrotère en terre cuite figurant Héraclès daté du deuxième quart du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et appartenant probablement au temple archaïque de Mater Matuta, qui se dressait au pied du Capitole<sup>61</sup>. On sait aussi par Tite-Live qu'une grande statue d'Hercule fut placée sur le Capitole au IV<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>, non loin de l'endroit où un des parents de Regulus allait bâtir le temple de *Fides*. À Rome, la figure d'Hercule suscita sans doute des conflits entre les différentes *gentes*<sup>63</sup>. Or, les *Atilii* semblent avoir été, dès la première guerre punique, opposés aux Scipions. En effet, nous disposons des épitaphes de L. Cornelius Scipio et d'A. Atilius Calatinus, dont les tombeaux bordent la *via Appia* : elles paraissent se répondre, signe probable d'une concurrence entre ces deux *gentes*<sup>64</sup>. De plus, nous savons que le parallèle entre Scipion l'Africain et Hercule est relativement ancien, puisqu'il devait s'inscrire dans la lutte idéologique opposant Scipion à Hannibal<sup>65</sup>. D'ailleurs, Polybe et Tite-Live mentionnent tous les deux le fait que Scipion recourait au merveilleux pour expliquer certaines de ses actions, ce qui signifie que cet usage était déjà implanté dans la vie politique à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>66</sup>. On peut alors se demander si l'usage de la figure d'Hercule par Scipion n'avait pas ici un double avantage : lutter idéologiquement contre Hannibal et s'imposer à Rome face à d'autres personnages qui, tel Regulus, avaient tenté de récupérer ce héros à leur profit<sup>67</sup>. Ainsi,

59. Bayet 1926, 164-180, 239-332 ; Bastien 2007, 165-171 ; Grandazzi 2017, 296.

60. Cf. Coarelli 1994, 222-223.

61. Cf. Colonna & Pallottino 1977, n° 712.

62. Cf. Liv. IX, 44, 16.

63. Les *Fabii* prétendaient par exemple descendre d'Hercule. À ce propos, se référer à Briquel 1999, qui défend l'hypothèse d'une apparition de ce lien entre les *Fabii* et Hercule dès les VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles av. J.-C.

64. Etcheto 2012, 238.

65. Concernant cette question, voir Torregaray Pagola 1998, 66-68. Sur le discours idéologique mis en avant par Hannibal, se référer à Briquel 2004, et Miles 2015. Torregaray Pagola 1998, 66-68, précise cependant que nous ne disposons d'aucune source contemporaine affirmant clairement cette association. De plus, elle défend l'idée que c'est à Héraclès, non à Hercule, que se référa en premier lieu Scipion. Il semble que cette association ait commencé à se développer dans nos sources lors de la prise de *Carthago Nova*. Ainsi, la première association entre Scipion l'Africain et Héraclès serait liée aux combats en Espagne. Il n'est pas exclu toutefois que ce lien avec Héraclès se soit renforcé à l'occasion de la campagne d'Afrique.

66. Pol., X, 2, 5-13 ; X, 11, 7-8 ; X, 14, 12. Liv. XXVI, 19, 3-9. Herrmann 1948, 321-322, se demande même si l'on ne peut pas trouver une référence à ce lien entre Scipion et Hercule dans l'*Amphitryon* de Plaute. Cette référence cependant ne fait pas l'unanimité.

67. En ce qui concerne le lien entre la *gens* des Scipions et Hercule, on peut aussi ajouter que Scipion Émilien, celui qui détruisit Carthage, est aussi à l'origine de la création d'un temple à Hercule Victor au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il pourrait ici s'agir d'une référence aux exploits de son

cet épisode du serpent du Bagrađa aurait pu passer au second plan ou être effacé de certaines traditions – peut-être en partie à cause de l'association forte qui semble être apparue entre Scipion et Hercule lors de la seconde guerre punique –, avant d'être réactivé par les annalistes du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou par des auteurs plus anciens qui ne nous sont pas parvenus<sup>68</sup>. D'ailleurs, les origines de la famille des *Atilii* livrent aussi d'autres indices à ce sujet. En effet, J. Heurgon s'accorde avec F. Münzer pour attribuer une origine campanienne aux *Atilii*<sup>69</sup>. Or, dans son ouvrage sur la Campanie, il met bien en avant l'ancienneté du culte d'Hercule en Campanie<sup>70</sup>. De plus, l'usage de la figure d'Hercule par un membre des *Atilii* paraît tout à fait cohérent, en particulier dans le cadre d'une expédition en Afrique, terrain de nombreuses aventures de la geste herculéenne, et surtout dans l'objectif de la lutte contre Carthage, où la figure de Melqart, souvent associée à celle d'Héraclès, était centrale. Cet épisode du serpent correspondrait donc à un fragment du discours idéologique mis en avant par les *Atilii*. Ainsi, il serait étonnant que M. Atilius Regulus n'eût pas exploité politiquement cette campagne dans les *finis orbis*<sup>71</sup>.

À cela s'ajoute le fait que Regulus ne fut pas le seul membre de la *gens Atilia* à gérer une magistrature supérieure pendant la première guerre punique. C. Atilius Regulus<sup>72</sup>, frère ou cousin de M. Atilius Regulus, fut consul en 257 et réélu en 250 av. J.-C. avec pour collègue au consulat L. Manlius Vulso Longus<sup>73</sup>, qui l'accompagna en Afrique. Le parent de M. Atilius Regulus dut, lors des élections, se retrouver

---

ascendant, Scipion l'Africain. *Contra* Torregaray Pagola 1998, 75, qui défend l'idée d'une référence à son père biologique, Lucius Aemilius Paullus. Notons cependant que ces deux interprétations ne sont pas contradictoires.

68. On peut d'ailleurs ajouter que Regulus ne fut pas le seul à rencontrer un serpent géant en Afrique puisque Dion Cassius (XVII, 63) mentionne la présence d'un tel animal durant l'expédition de Scipion l'Africain en 204 av. J.-C. Ce reptile géant aurait longé le camp tout juste mis en place par les troupes de Scipion avant de prendre la route menant à Carthage, ce que Scipion aurait pris pour un présage favorable. Bien que l'épisode relaté ne mentionne pas un combat entre Scipion et le serpent, la présence même de cet animal de grande dimension ajoute un parallèle avec l'expédition de Regulus. Il faut cependant faire preuve de prudence avec cette anecdote dans la mesure où le texte des manuscrits est corrompu et pose des difficultés de lecture. Voir l'apparat critique de Cary 1961, 238-239.
69. Heurgon 1942, 288; Münzer 1999, 58.
70. Cf. Heurgon 1942, 288 et 352. Sur la figure d'Héraclès en Italie et en Campanie, voir aussi Aversa 1999.
71. Sur la compétition aristocratique à l'époque médio-républicaine, voir Rosenstein 1990; Rich 1993; Bleckmann 2011, 167-183; Rich 2012, 93-112; Engerbeaud 2017, 299-315. On peut aussi se demander si cet épisode épique n'a pas été intégré aux *carmina coniuualia*, ces chants de banquet vantant les exploits des Anciens que Caton évoque dans les *Origines*, bien qu'il faille être prudent: on ne sait pas s'ils étaient toujours pratiqués à l'époque de Regulus. À ce propos, se référer à Caton, *Orig.* 118 (= Cic., *Tusc.* IV, 3); voir aussi Cic., *Tusc.* I, 3; *Brut.* 75, et Val. Max., II, 1, 10.
72. *RE* II/2, 2084-2085.
73. *RE* XIV/1, 1223-1224.

pris entre l'aura qu'apportaient sans aucun doute à sa *gens* les victoires de Regulus en Afrique et l'image négative qui s'attachait aux prisonniers dont la *uirtus* était dès lors entachée<sup>74</sup>. Il est donc tout à fait possible que Gaius ait fait jouer l'image héroïque de Marcus pour obtenir son élection au consulat<sup>75</sup>. La lutte contre une créature monstrueuse a pu être exploitée aussi afin d'expliquer et de compenser la défaite et la capture d'Atilius Regulus. Il est d'ailleurs intéressant de préciser qu'un autre membre de la *gens Atilia*, A. Atilius Calatinus<sup>76</sup>, pourrait avoir utilisé lui aussi la mémoire de son parent lors de son *cursus honorum*<sup>77</sup>. Nous savons par Cicéron qu'il fit dédicacer un temple à *Fides* sur le Capitole<sup>78</sup>. Le choix de cette dédicace à *Fides* est expliqué par P. Boyancé de deux manières : il y voit la mise en avant du rôle que ce personnage a joué dans les relations internationales ; ou une manifestation de la volonté de mettre en avant le rôle de la *Fides Romana* dans les relations entre Rome et les autres puissances. Il pourrait aussi s'agir d'une référence à la haute valeur morale de ce personnage, dont Cicéron fait mention<sup>79</sup>. P. Boyancé évoque encore, sans toutefois trancher, une possible référence à l'épisode du retour de Regulus. Le choix de la *Fides*, qui rappellerait le sacrifice de Regulus lors de la mission diplomatique de 251-250 av. J.-C., pourrait expliquer, en partie, les élections successives d'A. Atilius Calatinus à des magistratures d'importance à la suite de la mort de Regulus<sup>80</sup>.

Dès lors, on peut supposer que la tradition qui esquissait une comparaison entre Hercule et Regulus a pu naître dès l'époque de l'expédition elle-même, ou peu de temps après, dans l'entourage de M. Atilius Regulus. Si tel est le cas, il s'agirait de l'un des premiers exemples d'exploitation politique par un magistrat, ou par des

74. Sur l'image négative des prisonniers de guerre romains, se référer à Rosenstein 1990, 121, et Berrendonner 2006.

75. Sur les liens politiques entre les membres d'une même famille à l'époque de la première guerre punique, voir Bleckmann 2011, 169. Cette interprétation pourrait être renforcée par la date supposée de la mission diplomatique de M. Atilius Regulus. En effet, cette mission, qui aurait mené à sa mort, est traditionnellement datée de 251-250 av. J.-C. La datation de cet épisode et son existence même font cependant débat. Les autres datations proposées pour cette mission sont 250 av. J.-C. et 249 av. J.-C., voire 241 av. J.-C. À ce propos, se référer à Minunno 2005, 218.

76. Il fut une première fois consul en 258 av. J.-C., préteur en 257 av. J.-C., avant d'être élu consul une seconde fois en 254 av. J.-C. On sait aussi qu'il fut dictateur en 249 av. J.-C. et censeur en 247 av. J.-C. Voir Broughton 1951, 206, 208, 210, 215-216 ; *RE* II/2, 2079-2080.

77. Un dernier membre de la *gens Atilia* a géré le consulat durant la première guerre punique : il s'agit du fils de Calatinus, Caius Atilius Bulbus, qui fut consul en 245 av. J.-C. ; mais nous ne savons que peu de chose sur ce consulat.

78. Cf. Cic., *Nat. deor.* II, 61. Sur le temple de *Fides*, voir Freyburger 1986, 265-274.

79. Cf. Cic., *Fin.* II, 116-117.

80. Cette hypothèse a été envisagée, sans être développée, par Boyancé 1972 ; à ce propos, se référer à Pietilä-Castrén 1987. À propos du lien entre Regulus et la *Fides*, je renvoie le lecteur à Fröhlich 2000.

membres de sa *gens*, d'une expédition aux confins du monde visant à rehausser le prestige de la *gens* ou celui de leur parent et ainsi restaurer sa *uirtus*, qui était atteinte. L'exploitation de l'expédition de Regulus à Rome dans le cadre de la compétition aristocratique, à travers le rôle symbolique et politique du serpent, serait l'une des premières manifestations des modifications de la compétition aristocratique du fait des guerres lointaines.

Peut-on cependant aller plus loin et émettre l'hypothèse que Regulus a pu vouloir s'adresser, tout comme Scipion l'Africain après lui<sup>81</sup>, aux populations locales pour les inciter à cesser leur soutien aux Carthaginois ? Plusieurs indices pourraient le laisser penser. En effet, si Regulus a bien tenté de s'associer au personnage d'Héraclès – la référence au héros grec est en effet plus probable que celle à l'Hercule romain –, il est possible que cette association ait eu des visées idéologiques hors de Rome<sup>82</sup>. Ainsi, la présence de la figure d'Héraclès en Sicile<sup>83</sup>, lieu d'affrontement principal et enjeu majeur pour les belligérants, pourrait expliquer le recours à cette figure. De plus, certains indices tendent à montrer qu'une partie des habitants de l'Afrique du Nord d'alors pouvait être réceptive à cette comparaison. En effet, la présence de Grecs, de Puniques d'origine grecque ou d'Italiens sur le territoire carthaginois est attestée par plusieurs sources<sup>84</sup>. À cela s'ajoute le fait que, lors de l'expédition de Regulus, des mercenaires grecs étaient présents, puisque c'est le Spartiate Xanthippe qui mit fin à l'épopée de Regulus en Afrique ; nous savons par ailleurs que la figure d'Héraclès se retrouve sur le monnayage choisi par les mercenaires de Carthage, dont certains devaient être des Grecs, lors de leur révolte en 241 av. J.-C.<sup>85</sup>. Ces mercenaires de culture grecque devaient saisir ces références à Héraclès. De plus, les travaux de Corinne Bonnet ont montré l'importance de Melqart à Carthage, en particulier dans le cadre de ses relations avec Tyr<sup>86</sup>. Ainsi, une possible exploitation de la figure d'Hercule / Héraclès à des fins idéologiques lors de la première guerre punique est une hypothèse à ne pas écarter.

81. À ce propos nous renvoyons aux hypothèses émises par Torregaray Pagola 1998, 68-69. Scipion l'Africain ne fut pas le premier à utiliser la figure d'Héraclès : Hannibal semble avoir eu recours à cette figure afin d'influencer les populations locales ; voir Briquel 2004 et Miles 2015. Sur les parallèles entre Scipion l'Africain et Hannibal chez Tite-Live, se reporter à Mineo 2009.

82. Torregaray Pagola 1998, 66, souligne le fait que la référence aux douze travaux et aux expéditions de confins semble davantage correspondre à l'image du héros grec. Il faut cependant reconnaître la difficulté rencontrée par les chercheurs pour clairement différencier Hercule et Héraclès.

83. Sur la présence d'Héraclès en Sicile, se référer à Bonnet 1988, 264-277.

84. Coltelloni-Trannoy 2011b insiste sur l'ancienneté de la présence grecque en Afrique mineure, dont les premières traces remontent à l'époque archaïque. Voir aussi Bourdin & Crouzet 2009.

85. Voir Alexandropoulos 2007, 379.

86. Cf. Bonnet 1988, 165-186.

Par conséquent, on le voit, on peut avancer plus d'un argument en faveur d'une datation haute de l'épisode du serpent du Bagrada : il remonterait au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., probablement créé dans le cercle des *Atilii*. S'il ne réapparaît dans nos sources que sous le calame d'auteurs de l'époque augustéenne, c'est que ce récit survécut à travers des sources qui nous sont par ailleurs inconnues.

## Le rôle des Numides et des Libyens lors de l'expédition de Regulus

### *L'expédition d'Agathocle, un précédent marquant*

On a vu que l'hypothèse d'un rapprochement ancien entre Hercule et Regulus pouvait rappeler l'action en Afrique d'un autre commandant romain, Scipion l'Africain. Le lien fort qui semble avoir existé entre Scipion et Hercule pourrait d'ailleurs avoir occulté, pendant un temps, la tradition entourant Regulus. L'influence de la tradition liée aux Scipions, qui en fait les initiateurs de l'alliance avec les Numides, pourrait expliquer aussi, on le verra, le fait que les liens entre Regulus et les populations numides et libyennes lors de l'invasion romaine furent minorés dans nos sources et dans les travaux récents.

Pour mieux comprendre cela, il faut revenir sur la première expédition qui eut lieu en Afrique ; elle ne fut pas romaine mais grecque. Pour plus de clarté, je vais reprendre ici les termes de Polybe, pour qui les Libyens désignaient les populations assujetties à Carthage, alors que les Numides étaient les populations autochtones non soumises directement à la puissance punique<sup>87</sup>.

S. Gsell et M.H. Fantar, après lui, ont déjà mentionné les parallèles existant entre l'expédition d'Agathocle à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et celle de Regulus, ainsi que le modèle que constitua le tyran de Syracuse<sup>88</sup>. En effet, les Romains ne furent pas les premiers à envahir le territoire carthaginois. Avant eux, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, Agathocle avait décidé de s'attaquer à Carthage. Or, il se trouve que, lors du premier conflit entre Rome et Carthage, la cité de Syracuse avait choisi, après un retournement d'alliance, de s'allier à Rome. Nul doute que la cité devait avoir conservé, concernant l'expédition d'Agathocle, des archives sur lesquelles les autorités romaines purent s'appuyer après le retournement de Syracuse, lorsqu'ils préparèrent leur propre expédition. Les Romains purent en outre consulter les œuvres de Timée de Tauroménion, auteur d'une *Histoire de la Sicile et du bassin méditerranéen*, et l'ouvrage de Callias de Syracuse, qui écrivit une *Histoire de la Sicile* au temps d'Agathocle<sup>89</sup>. En effet,

87. Hamdoune 1999, 12-13. Sur la question de la définition des termes « Libyens » et « Numides », voir Ghaki 2005 ; Zimmermann 2008 et Laporte *et al.* 2012.

88. Gsell 1928, 82-83 ; Heurgon 1942, 293 ; Fantar 1987, 40 ; 1989, 84.

89. On sait d'ailleurs qu'Agathocle fut cité comme exemple dans le discours que Tite-Live met dans la bouche de Scipion l'Africain avant son départ pour l'Afrique ; cf. Liv. XXVIII, 43, 21.



plusieurs indices, déjà relevés par les historiens, donnent à penser que les Romains s'inspirèrent de l'expédition du tyran syracusain et qu'ils reçurent des informations de leur allié grec<sup>90</sup>. Les prises d'Aspis/Cliepa et de Tunes – la première comme point de ravitaillement, la seconde comme base pour assiéger Carthage – s'inspirent en partie de la stratégie mise en œuvre par Agathocle<sup>91</sup>. Quant aux archives de Syracuse, elles devaient faire état de renseignements apportés par les marchands ou de données tirées de l'expédition d'Agathocle, lesquelles, sans être exhaustives, apportèrent vraisemblablement aux Romains des informations précises.

### *L'existence de soutiens locaux ?*

L'existence d'ententes locales avec les populations numides ou libyennes lors de l'expédition de Regulus a souvent été minimisée, voire passée sous silence, par les historiens. Y. Le Bohec, par exemple, n'en fait pas mention dans son *Histoire militaire des guerres puniques*<sup>92</sup>. Pourtant, nous savons qu'Agathocle, cinquante ans plus tôt, avait reçu une aide de la part d'un roi numide du nom d'Aylimas et que des tribus et cités s'étaient ralliées à lui<sup>93</sup>. Il est vrai que seuls Appien, Orose et Zonaras abordent ce point à propos de l'expédition de Regulus<sup>94</sup> :

- 
90. Sur le rôle des alliés de Rome dans son réseau d'information diplomatique, voir Auliard 2006b, 225-254. On peut cependant nuancer un peu le propos de Claudine Auliard : il est fort probable que les Romains ne se soient pas limités aux informations provenant de leurs alliés. À propos de la diplomatie romaine, voir aussi Caire & Pittia 2006 ; Burton 2011 ; Grass & Stouder 2015.
91. Sur le trajet d'Agathocle lors de l'expédition d'Afrique, se référer à Consolo Langher 1996, 237-262, et Melliti 2016, 141-153. Concernant la cité d'Aspis/Cliepa et son rôle stratégique pour Agathocle, voir Strabon, XVII, 3, 16 (Agathocle y aurait fondé une colonie). Sur la prise de Tunes par Agathocle, voir Diod., XX, 17, 1. Sur Aspis/Cliepa, voir Fantar 1988 et Camps & Fantar 1989. Sur Tunes, voir Fantar 1979. Kerkouane, qui fut rasée par Regulus, aurait été pillée aussi par Agathocle : voir Fantar 1987, 38-40. Il est d'ailleurs possible que la cité de Megalepolis (cf. Diod. XX, 8) dont s'empara Agathocle soit l'actuelle Kerkouane : se référer à Fantar 1987, 38-40 et 214 ; Melliti 2016, 142 ; D'Andrea 2017, 274-275. Cela n'est d'ailleurs en rien contradictoire avec le fait que l'Afrique était encore une terre globalement mal connue. En effet, les récits des auteurs de ces histoires n'étaient pas exempts d'erreurs, si l'on en croit Polybe, XII, 4c, 2-5 ; XII, 7, 6, et ils ne cherchaient probablement pas à fournir une vision claire et exhaustive de ce territoire.
92. Cf. Le Bohec 2014, 87-95.
93. Cf. Diod., XX, 17, 1 ; 18, 3.
94. Cf. Orose, IV, 9, 9 ; App., *Lib.* 11 ; Zon., 8, 12-13. Il faut cependant noter aussi le manque de précision d'Appien, déjà souligné par Hamdoune 1999, 17. À la différence de Polybe, il utilise les termes « Libyens » et « Numides » de manière très générale. Quant à Orose, il mentionne un possible soutien des tribus de Maurétanie, ce qui paraît très improbable. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'Orose est un auteur tardif et que les notions de « Maure » et « Maurétanie » ont évolué ; voir Modéran 2003, 445-480. Plus simplement, il a pu être induit en erreur par sa source, Tite-Live, dont on sait par ailleurs qu'il qualifiait parfois les Maures de Numides (cf. XXIV, 49, 5). Dans Zonaras aussi, il est bien mentionné que des cités se seraient rendues et que les voisins de Carthage lui avaient fait défection.

Ce furent les Romains qui commencèrent, au cours de la guerre de Sicile, lorsqu'ils attaquèrent l'Afrique avec une flotte de trois cent cinquante navires, prirent certaines villes et y laissèrent Attilius [*sic*] Regulus au commandement de leur armée; ce dernier s'assura le concours de deux cents autres villes, passées de son côté par haine de Carthage<sup>95</sup>.

S. Gsell excluait qu'une alliance se fût nouée entre les Romains et les Numides; et s'il acceptait l'idée d'une mission punitive menée par les Carthaginois suite à l'expédition de Regulus, il ne s'agissait pour lui que de mater une des nombreuses révoltes qui agitèrent ces populations au cours de la première guerre punique<sup>96</sup>. Si je rejoins S. Gsell sur le premier point, en précisant justement qu'aucune source ne parle formellement d'une alliance – Orose ne mentionne en effet qu'un soutien<sup>97</sup> –, il me paraît cependant tout à fait cohérent d'imaginer que Regulus ait pu faire jouer la haine que nourrissaient les populations numides et libyennes contre les Carthaginois, et que des négociations locales, sur la reddition d'un bourg, d'une forteresse, voire d'une cité, aient pu avoir lieu.

De plus, il paraît matériellement impossible que Regulus, avec ses quinze mille fantassins et cinq cents cavaliers, ait pu maintenir une garnison dans toutes les cités prises<sup>98</sup>. Le vocabulaire utilisé par certaines de nos sources laisse également penser que plusieurs redditions furent négociées<sup>99</sup>. Un appui local fut probablement nécessaire, surtout si l'on songe au fait que le ravitaillement des troupes romaines se réalisa en partie sur place<sup>100</sup>. En effet, quarante navires sur près de trois cents furent laissés à

95. Cf. App., *Lib.* 11 (trad. Goukowsky 2001, 3).

96. Voir Gsell 1928, 83.

97. Cf. Orose, IV, 9, 9.

98. Les chiffres de quinze mille fantassins et cinq cents cavaliers sont fournis par Polybe, I, 29, 9. Quant au nombre de places prises par Regulus, il varie selon les sources : Florus, I, 18, 19, parle de « plus de trois cents *castella* ». Eutrope, II, 21, 3, parle de la soumission de soixante-quatorze *ciuitates* après le départ de Manlius. Appien, *Lib.* 11, parle de la reddition de deux cents *poleis*. Quoi qu'il en soit, et même s'il faut prendre le vocabulaire de nos sources avec précaution, il est certain que plusieurs cités d'importance se trouvèrent sur le chemin de Regulus.

99. À ces auteurs qui évoquent ouvertement l'appui de certaines populations locales, on ajoutera l'usage du tour *in deditionem* par Eutrope (II, 21, 2, à propos de Clypée) et Orose (IV, 8, 16) qui peut laisser penser que plusieurs cités se rendirent volontairement. S'il faut prendre garde à l'interprétation de ce terme dans des sources tardives, il n'en reste pas moins que ce scénario paraît tout à fait plausible. Il est parfois difficile de savoir si une ville fut prise ou non par la force. Le cas de Clipea est ainsi exemplaire : en effet, Zonaras (8, 12) donne une version différente de celle de Polybe. Si Polybe (I, 29, 3) décrit une prise de Clipea par l'armée romaine à la suite d'un siège, Zonaras explique que les Romains s'emparèrent de la cité sans avoir à la prendre d'assaut. Sur la pratique des *deditiones*, voir Auliard 2006a.

100. Polybe, d'ailleurs, précise, I, 26, 2, que les Carthaginois craignaient un tel soutien. Et il relate, I, 29, 7, que les opérations de pillage rapportèrent aux Romains, une fois maîtres d'Aspis, « une énorme quantité de bétail ».

Regulus après le départ de son collègue pour l'Italie<sup>101</sup>. Or, si l'on suit les chiffres fournis par P. Erdkamp (2015, 68), une armée consulaire, soit à peu près ce qu'avait conservé Regulus sur place, consommait quotidiennement trente-cinq tonnes de blé, vingt-cinq tonnes d'orge et, si cela était possible, cent hectolitres de vin et vingt hectolitres d'huile d'olive. On sait, par exemple, que l'armée romaine qui assiégea Lilybée en 249 av. J.-C. disposait d'environ huit cents vaisseaux pour son ravitaillement<sup>102</sup>. Les quarante navires laissés à Regulus apparaissent donc bien insuffisants au ravitaillement de son armée<sup>103</sup>. Une grande partie du ravitaillement romain se fit donc sur place<sup>104</sup>, ce que nos sources évoquent à plusieurs reprises<sup>105</sup> :

Regulus se mit en marche quelques jours après, pillant les localités ouvertes dès qu'il y entra, donnant l'assaut aux places fortifiées<sup>106</sup>.

Si l'armée romaine se ravitaillait bien sur les domaines agricoles, elle devait pouvoir bénéficier d'une certaine sécurité pour ses fourrageurs ; il est donc probable que les populations soumises aux Carthaginois durent, à tout le moins, ne pas opposer de résistance<sup>107</sup>. On peut évidemment objecter à cela que les rivages sur lesquels Regulus et ses hommes avaient débarqué étaient de riches terres à blé et

101. Cf. Pol., I, 29, 9. Le chiffre de "trois cents" est donné par Orose IV, 9, 5.

102. Cf. Pol., I, 52, 6. Sur ce siège de Lilybée, se reporter à Erdkamp 1998, 58 : si cette flotte était particulièrement nombreuse, c'est à cause du nombre important de marins embarqués ; elle comprenait en outre de petits navires venant de Sicile et ceux qui « convoiaient des ravitaillements aux assiégeants de Lilybée ainsi que des marchandises et des fournitures pour l'armée » (Pol. I, 52, 5 [trad. Pédech 1969, 90]). Concernant le ravitaillement des armées en campagne pendant les guerres puniques, voir Erdkamp 2015, 67-69 : les *cibaria* qu'emportaient les soldats n'excédant pas un mois, il était nécessaire de disposer d'une base proche de la zone des combats et d'organiser des convois. Déjà en 263 av. J.-C., deux armées consulaires envoyées en Sicile avaient dû être amputées de la moitié de leurs effectifs pour des questions de ravitaillement. Quant à l'acheminement des vivres par transport maritime, il nécessitait, outre un accès à la mer, une flotte nombreuse de navires de charge.

103. Le terme *ναῦς* utilisé par Polybe ne permet pas de savoir s'il s'agit de navires de guerre ou de navires de transport. Il faut ajouter que le ravitaillement par mer était difficilement praticable pendant l'hiver. À ce propos, se référer à Erdkamp 1998, 53.

104. Ainsi, comme Polybe indique, I, 29, 1, que les Romains « complétèrent leur ravitaillement avant d'appareiller en direction de l'Afrique », il est peu probable que ce ravitaillement ait été suffisant pour une campagne de plusieurs mois, d'autant plus que cette expédition réunissait deux armées consulaires totalisant, avant la victoire d'Ecnome, cent quarante mille hommes, marins compris (cf. Pol. I, 26, 7), à quoi s'ajoutèrent plus de vingt mille esclaves capturés par les Romains une fois sur place (cf. Pol. I, 29, 7), qu'il fallait bien nourrir.

105. Ce ravitaillement dut être facilité pour les Romains par l'usage de greniers à blé dans les champs en Afrique du Nord. Voir Fantar 2007b.

106. Cf. Pol. I, 30, 4 (trad. Pédech 1969, 59).

107. Sur les difficultés de ravitaillement des armées, y compris pour des assiégeants, voir Pol. I, 17, 9-10, dans sa relation du siège d'Agrigente en 262 av. J.-C.

qu'il était donc facile de s'y ravitailler par le pillage. Cependant, il est important de rappeler que cette opération a duré plusieurs mois sur un territoire assez réduit, que les difficultés de ravitaillement, y compris dans des territoires plus proches de Rome, étaient fréquentes et que, là encore au dire de Polybe, les Carthaginois ne laissèrent pas, au moins au début des opérations, les Romains piller sans réagir<sup>108</sup>. De plus, il n'est pas inutile de rappeler, pour percevoir le défi que représentait le ravitaillement d'une armée en territoire ennemi, les difficultés de ravitaillement rencontrées par les Romains en Sicile, autre terre d'abondance, lors de cette première guerre punique. En effet, lors du siège d'Agrigente en 262 av. J.-C., alors que leur base de ravitaillement d'Herbésos venait de leur être enlevée par Hannon<sup>109</sup>, c'est grâce au concours de Hiéron de Syracuse que, selon Polybe<sup>110</sup>, les Romains obtinrent un ravitaillement suffisant, ce qui n'empêcha pas d'ailleurs les privations et l'apparition de maladies<sup>111</sup>. De plus, rappelons que les Romains n'étaient sûrement pas les seuls à piller le territoire carthaginois ; Polybe mentionne l'existence d'incursions numides concomitantes à l'intervention romaine :

[...] car, s'ajoutant à ces échecs, les tribus numides par leurs incursions désolaient le pays autant et plus que les Romains<sup>112</sup>.

Regulus a aussi, très certainement, recouru à des guides locaux. Tite-Live évoque à de nombreuses reprises l'existence de tels guides lors de la deuxième guerre punique<sup>113</sup>, et Polybe insiste sur la nécessité de connaître le terrain avant de s'y engager<sup>114</sup>. Il est donc tout à fait logique de penser que, même si nos sources ne le mentionnent pas, Regulus eut recours à des guides issus des populations locales afin de s'orienter dans le territoire punique ; ce qui vient donc conforter l'idée que les Romains bénéficièrent d'un certain soutien de la part de ces peuples.

L'utilisation par les Romains des rivalités opposant Carthage et ses sujets n'a jamais été évoquée par les historiens pour cette expédition, car ces derniers mettent en avant le fait que Polybe, notre source principale, n'en dit mot<sup>115</sup>. En

108. Cf. Pol. I, 30, 3.

109. Cf. Pol. I, 18, 9. Sur le rôle d'Herbésos pour l'approvisionnement de l'armée romaine en Sicile, cf. Pol. I, 18, 5.

110. Cf. Pol. I, 18, 11.

111. Cf. Pol. I, 19, 1.

112. Cf. Pol., I, 31, 2 (trad. Pédech 1969, 61).

113. Cf. Liv. XXI, 26, 5 ; XXI, 27, 4 ; XXI, 29, 6.

114. Pol. III, 48, 11. Concernant le renseignement, voir Austin & Rankov 1995 et Sheldon 2009.

115. Voir Gsell 1928, 83. Lazenby 1996, 103, se borne à mentionner ces incursions des Numides sans développer davantage. Le Bohec 2014, 87-95, ne fait même pas mention de cette agitation dans les pages qu'il consacre à l'expédition de Manlius Vulso et Atilius Regulus. Plus récemment, Burgeon 2017, 121 et 124, se contente de souligner que les sources se contredisent à propos du rôle

effet, Polybe ne mentionne que des incursions numides, et à aucun moment il ne parle de liens établis entre les Romains et les Numides ni entre les Romains et les Libyens<sup>116</sup>. Cependant, son témoignage, sur ce point, doit être considéré avec précaution : C. Hamdoune a bien montré dans son étude sur les *auxilia externa* africains qu'il avait tendance à minimiser le rôle des soldats africains dans le conflit opposant Carthage à Rome<sup>117</sup>. Le but de Polybe était, en effet, d'opposer deux types d'armée, l'armée de mercenaires des Carthaginois et l'armée civique des Romains. D'autre part, il faut rappeler qu'il a conçu ses livres sur la première guerre punique comme une simple introduction et que ses liens avec la famille des Scipions, dont deux membres achevèrent les deux guerres puniques suivantes, ne devaient pas l'inciter à attribuer un grand rôle à Regulus. Je pense donc, à la différence de S. Gsell, qu'il faut prendre avec davantage de sérieux les témoignages d'Appien, d'Orose et de Zonaras. Regulus devait avoir une connaissance assez précise tant des tensions internes existant dans le territoire dominé par les Carthaginois que des rapports de force locaux. Cela signifie aussi qu'il était en mesure de communiquer avec ces populations, peut-être par le biais du punique ou, plus probablement, du grec<sup>118</sup>. L'existence de ralliements de soldats africains aux Romains est de plus attestée par d'autres exemples. Ainsi, Eutrope et Appien font l'un et l'autre mention de soldats africains – dont il est difficile de savoir s'ils étaient numides ou libyens<sup>119</sup> – passés du côté des Romains pendant la première

---

joué par les Libyens et qu'il est peu probable que les Numides aient fait cause commune avec les Romains. Et pour conforter sa théorie concernant les Numides, reprenant les arguments de Gsell 1928, 83, il s'appuie sur le fait que nos sources ne parlent d'aucun cavalier numide après la défaite de Regulus et, d'autre part, sur une information tirée d'Hésianax par le Pseudo-Plutarque (*Par. Min.*, 23). Cet extrait d'Hésianax fait mention, durant l'expédition de Regulus, de l'intervention en Massylie d'un certain Calpurnius Crassus, qui aurait eu pour mission de prendre Garaïtion, place forte appartenant à un roi qui serait donc numide. Ces deux arguments sont, à mon avis, insuffisants. Tout d'abord, l'absence de toute mention de cavaliers numides dans les troupes en déroute de Regulus n'autorise pas à conclure que des Numides n'apportèrent pas leur soutien au général romain. Cette absence apparaît d'autant moins décisive lorsqu'on sait que Polybe n'était pas prompt à mettre en valeur les éléments étrangers de l'armée romaine. Quant à l'anecdote transmise par le Pseudo-Plutarque, même si elle se révélait fiable, ce qui est très incertain, elle n'impliquerait pas pour autant que tous les Numides étaient opposés à l'action de Regulus. En effet, le terme de « Numide » est un vocable très général désignant des peuples qui n'étaient pas alors unifiés politiquement et dont les Massyles ne formaient qu'une partie. À ce sujet, je renvoie le lecteur à Ghaki 2005 et à Laporte *et al.* 2012.

116. Pol., I, 31, 2-3.

117. Hamdoune 1999, 8. Sur la question de la vision des alliés italiens dans nos sources, voir Erdkamp 2007.

118. Concernant l'usage du grec dans l'Afrique antique, voir Coltelloni-Trannoy 2005 ; 2011a.

119. Eutrope II, 24, 1 indique qu'il s'agit de Numides (*per Numidas quos in auxilium habebat [sc. Metellus]*), mais Appien, *Sic.* 2, 3, parle de Libyens. Hamdoune 1999, 17, a bien montré qu'il faut parfois se méfier des termes qu'Appien utilise concernant les populations africaines.

guerre punique<sup>120</sup>. Ces mêmes sources, auxquelles s'ajoute Orose, attribuent à Regulus une armée comptant de trente mille à trente-deux mille cinq cents hommes au moment de sa défaite, ce qui donne à penser qu'il utilisa des troupes locales pour compléter ses effectifs<sup>121</sup>. Ce point de vue est renforcé par le témoignage de Zonaras, qui évoque l'arrivée de nombreux déserteurs dans l'armée de Regulus et de Romains récupérés sur place, probablement d'anciens soldats capturés et réduits en esclavage dans les riches terres du Cap Bon<sup>122</sup>. Même s'il faut se garder de surinterpréter ces sources – car aucune d'elles, à l'exception de Zonaras, ne mentionne explicitement la présence de soldats de l'armée carthaginoise parmi les troupes romaines –, il ne faut pas écarter l'idée que Regulus a pu grossir l'effectif de ses légions au moyen de troupes locales et de transfuges.

De plus, nous savons qu'Agathocle avait reçu le soutien d'un roi des Lybiens, probablement un roi numide<sup>123</sup>, Aylimas, et de certaines tribus et cités<sup>124</sup>. G.K. Tipps (2002-2003, 383) défend l'idée que, à la différence d'Agathocle, Regulus n'aurait rien fait pour profiter de cette révolte des populations africaines. Une telle vision paraît incomplète. En effet, la connaissance du terrain par les élites aristocratiques romaines était sans doute plus fine qu'on ne l'a parfois pensé. Si Regulus a refusé une alliance formelle, c'est peut-être à cause de l'image négative des Numides transmise par les récits de la campagne d'Agathocle. En effet, Diodore de Sicile fait mention des déboires qu'Agathocle rencontra dans ses alliances avec les Numides. Ainsi, le roi numide Aylimas, avec qui il s'était allié, se serait ensuite retourné

---

120. Eutr., II, 24, 1; App., Sic. 2, 3. Gsell 1928, 82, n. 4, insiste sur le fait inverse: les cités de Bizerte et d'Utique étant restées, selon Polybe, I, 82, 8, fidèles à Carthage, il en déduit que les sujets de Carthage n'ont pas pu faire cause commune avec les Romains. Cet argument ne me paraît pas décisif. En effet, il est très probable que les deux situations se sont présentées et que des cités restèrent fidèles à Carthage alors que d'autres étaient prêtes à se livrer aux Romains. On peut d'ailleurs souligner que, si Appien, *Lib.* 11, parle de deux cents villes qui se livrèrent « par haine de Carthage », il fait état aussi de prises de cités. Il faut cependant nuancer le terme de *poleis* utilisé par Appien: comme les termes *oppidum* et *castellum* dans nos sources latines, il doit désigner des réalités très diverses, allant de la cité à la simple bourgade en passant par le bourg fortifié. Sur le crédit que méritent les fragments d'Appien, voir Caire & Pittia 2006, 113-135.

121. Cf. App., *Lib.* 11; Eutr. II, 21, 5; Oros. IV, 9, 3. Si Appien parle de trente mille hommes et Orose de trente mille cinq cents soldats (trente mille morts et cinq cents prisonniers), Eutrope évoque trente-deux mille cinq cents soldats romains: deux mille survivants, cinq cents prisonniers et trente mille morts. Il est à noter que Lazenby 1996, 103, n'exclut pas cette possibilité.

122. Cf. Zon. 8, 12.

123. Se pose ici de nouveau la question du vocabulaire utilisé par nos sources: comme nous l'avons vu, le terme « libyen » est souvent utilisé pour qualifier des sujets de Carthage. Il semble cependant ici plus crédible d'y voir un roi numide.

124. Cf. Diod. XX, 17, 1; 18, 3. Justin, XXII, 6, 12, fait aussi mention de cités passées du côté d'Agathocle durant son expédition en Afrique. Là encore, la défection des cités est la conséquence des premières victoires du tyran.

contre lui<sup>125</sup>. À cela s'ajoute la fourberie des alliés numides d'Agathocle qui, lors d'une bataille, décidèrent, avec les Numides qui servaient dans le camp carthaginois, d'aller piller le camp des Grecs occupés à pourchasser les troupes puniques en déroute<sup>126</sup>. Il convient ici de se méfier de la vision négative du barbare souvent transmise par les sources gréco-romaines<sup>127</sup>. D'ailleurs, la trahison d'Aylimas n'est pas expliquée; mais on sait qu'Agathocle était lui-même loin d'être un allié parfait, comme l'apprirent à leurs dépens les Cyrénéens. Cependant, de tels récits formaient vraisemblablement une des bases de l'information de Regulus sur les Numides. L'idée d'une alliance n'était alors peut-être pas la plus raisonnable à ses yeux<sup>128</sup>. On peut aussi émettre l'hypothèse que l'absence, chez Polybe, de traces de soutiens locaux aux Romains s'explique par sa volonté de mettre en avant – au détriment de Regulus – le fait que Scipion fut le premier à créer des liens avec les populations africaines, en particulier avec les Numides.

## Conclusion

J'ai tenté de montrer ici qu'il est possible que la légende du serpent du Bagrada soit née dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans l'entourage de Regulus avant d'être reprise, au plus tard au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., par des auteurs d'époque augustéenne. Cependant, quelle que soit la date retenue, cet épisode marque bien une forme d'héroïsation de la figure de Regulus, lequel, en faisant face à un monstre dont le rôle symbolique de marqueur des confins est bien établi, était associé à la figure d'Hercule.

J'ai voulu aussi prouver que la connaissance du terrain par les élites aristocratiques romaines était sans doute plus fine que ce que les sources laissent transparaître. De plus, le rôle important joué par les populations locales lors de l'expédition de Regulus a longtemps été sous-estimé, voire totalement ignoré, par les historiens. Pourtant, les liens avec les Numides et les Libyens sont vraisemblablement plus précoces que nous ne l'avons souvent cru, et ils préfigurent peut-être l'alliance avec Massinissa.

Ainsi, entre héroïsation et alliance avec les peuples locaux, on pourrait percevoir dans Regulus un prédécesseur de Scipion. Pourtant, il est intéressant de constater

125. Diod. XX, 18, 3.

126. Diod. XX, 39, 2.

127. Concernant la vision des barbares par les sources gréco-romaines, voir Dauge 1981, 57-68; Dubuisson 2001.

128. L'aspect peu fiable des Numides est aussi soulevé au moment du départ de Scipion pour l'*Africa*, lors du débat qui l'opposa au Sénat à Q. Fabius Maximus : « Te fies-tu à Syphax et aux Numides ? Qu'il suffise de s'y être fié une fois : la témérité n'attire pas toujours la chance ; la fourberie se met en frais au début, pour capter la confiance dans les petites choses afin de tromper, quand cela en vaut la peine, en en tirant un grand bénéfice » (Liv. XXVIII, 42, 7 [trad. Jal 1995, 89]).

que les sources opposent ces deux personnages et passent sous silence les aspects qui pourraient les rapprocher. On peut dès lors défendre l'idée que des auteurs évoluant dans le cercle des Scipions, comme Polybe, ont tenté de mettre en récit cette opposition et de promouvoir l'action de Scipion en faisant de lui un Anti-Regulus.

Charles-Alban HORVAIS

GRHis EA 3831

Université de Rouen Normandie

## Références bibliographiques

### *Auteurs anciens*

- APOLLONIOS DE RHODES (Vian & Delage 1996), *Argonautiques*, t. III: *Chant IV* [1981], 2<sup>e</sup> éd., F. Vian (éd. et trad.), É. Delage (trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 279).
- APPIEN (Goukowsky 2001), *Histoire romaine*, t. IV, livre VIII: *Le livre africain*, P. Goukowsky (éd. et trad.), S. Lancel (ann.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 412).
- AULU-GELLE (Marache 1978), *Nuits attiques*, t. II: *Livres V-X*, R. Marache (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 235).
- CHASSIGNET M. (Chassignet 2004), *L'annalistique romaine. Fragments*, t. III: *L'annalistique récente. L'autobiographie politique*, M. Chassignet (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 375).
- DIODORE DE SICILE (Goukowsky 2006), *Bibliothèque historique. Fragments*, t. II: *Livres XXI-XXXVI*, P. Goukowsky (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 449).
- LUCAIN (Bourgery & Ponchont 1929), *La guerre civile. La Pharsale*, t. II: *Livres VI-X*, A. Bourgery, M. Ponchont (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 61).
- POLYBE (Pédech 1969), *Histoires*, t. I: *Livre I*, P. Pédech (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 194).
- STRABON (Laudenbach 2014), *Géographie*, t. X, livre XVII, 2<sup>e</sup> partie: *L'Afrique, de l'Atlantique au golfe de Soloum*, B. Laudenbach (éd. et trad.), J. Desanges (comm.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 504).
- TITE-LIVE (Jal 1995), *Histoire romaine*, t. XVIII: *Livre XXVIII*, P. Jal (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF; 330).



## Études

- ALEXANDROPOULOS J. (2007), *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av. J.-C.-40 apr. J.-C.)* [2000], 2<sup>e</sup> éd., Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Tempus).
- AMIGUES S. (2002), « Végétaux étranges ou remarquables du Maroc antique d'après Strabon et Pline l'Ancien », *AntAfr*, n° 38-39, p. 39-54.
- ARNAUD-LINDET M.-P. (2001), *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Paris, Bréal.
- AULIARD C. (2006a), « Les magistrats et les *deditiones* aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, entre guerre et diplomatie », in Caire & Pittia 2006, p. 139-156.
- AULIARD C. (2006b), *La diplomatie romaine, l'autre instrument de la conquête. De la fondation à la fin des guerres samnites (753-290 av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire).
- AUSTIN N.J.E., RANKOV N.B. (1998), *Exploratio. Military and Political Intelligence in the Roman World from the Second Punic War to the Battle of Adrianople* [1995], 2<sup>e</sup> éd., Londres – New York, Routledge.
- AVERSA G. (1999), « La figura di Eracle nelle terrecotte architettoniche di Capua », *MDAI(R)*, vol. 106, p. 7-42.
- BARTUSIK G. (2013), « *Victor de Victoribus?* Von der militärischen Niederlage und dem moralischen Sieg von Marcus Atilius Regulus », *Scripta Classica*, vol. 10, p. 85-106.
- BASSET E.L. (1955), « Regulus and the Serpent in the *Punicas* », *CPh*, vol. 50, n° 1, p. 1-20.
- BASTIEN J.-L. (2007), *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome; 392).
- BAYET J. (1926), *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, De Boccard (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome; 132).
- BELLISSIME M., BERBESSOU-BROUSTET B. (2016), « L'histoire romaine de Zonaras », in Fromentin *et al.* 2016, p. 95-112.
- BERNARD G. (2013), « Monstres et héros des confins occidentaux de l'*oikoumène* », in Prados Martínez *et al.* 2013, p. 73-94.
- BERRENDONNER C. (2006), « Les prisonniers de guerre romains durant le conflit samnite », in Caire & Pittia 2006, p. 157-173.
- BLECKMANN B. (2002), *Die römische Nobilität im Ersten Punischen Krieg. Untersuchungen zur aristokratischen Konkurrenz in der Republik*, Berlin, Akademie Verlag (Klio/ Beihefte. Neue Folge; 5).

- BLECKMANN B. (2011), « Roman Politics in the First Punic War », in Hoyos 2015, p. 167-183.
- BONNET C. (1988), *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, Louvain – Namur, Peeters – Presses universitaires de Namur (Studia Phoenicia; 8 – Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Namur; 69).
- BONNET C., JOURDAIN-ANNEQUIN C. (éd.) (1992), *Héraclès. D'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives* (Actes de la Table Ronde, Academia Belgica – École française de Rome, 15-16 septembre 1989 [...]), Bruxelles – Rome, Institut historique belge de Rome (Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes publiées par l'Institut historique belge de Rome; 28).
- BOURDIN S., CROUZET S. (2009), « Des Italiens à Carthage ? Réflexions à partir de quelques inscriptions puniques de Carthage », in *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, P. Poccetti (dir.), Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome; 413), p. 443-494.
- BOYANCÉ P. (1972), « "Fides Romana" et la vie internationale », in P. Boyancé, *Études sur la religion romaine*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome; 11), p. 105-119.
- BRIQUEL D. (1999), « La référence à Héraklès. De part et d'autre de la révolution de 509 », in *Le mythe grec dans l'Italie antique. Fonction et image* (Actes du colloque international, Rome, 14-16 novembre 1996), F.-H. Massa-Pairault (dir.), Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome; 253), p. 101-120.
- BRIQUEL D. (2004), « L'utilisation de la figure d'Héraklès par Hannibal. Remarques sur les fragments de Silènos de Kaléaktè », in *Hispanité et romanité*, J.-M. André (éd.), Madrid, Casa de Velázquez (Collection de la Casa de Velázquez; 82), p. 29-37.
- BROUGHTON T.R.S. (1951), *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. 1: 509 B.C.-100 B.C., New York, American Philological Association (Philological monographs; 15).
- BURGEON C. (2017), *La première guerre punique ou la conquête romaine de la Sicile*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan.
- BURTON P.J. (2011), *Friendship and Empire. Roman Diplomacy and Imperialism in the Middle Republic (353-146 B.C.)*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CAIRE E., PITTIA S. (dir.) (2006), *Guerre et diplomatie romaines. IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence (Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale).
- CALLEGARIN L. (2013), « La Maurétanie occidentale à l'époque romaine: une terre de confins entre l'Atlantique et l'Atlas », in Prados Martínez et al. 2013, p. 125-148.
- CAMPS G. (1988), « Antée », in *Encyclopédie berbère*, vol. 5, Anacutas – Anti-Atlas, Aix-en-Provence, Édisud, p. 708-710.

- CAMPS G., FANTAR M.H. (1989), « Aspis (Clipea-Kelibia) », in *Encyclopédie berbère*, vol. 7, *Asarakae – Aurès*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 977-980.
- CANAU MORÓN J.M., GONZÁLEZ PONCE F.J., CHÁVEZ REINO A.L. (dir.) (2008), *Libyae illustrare extrema. Realidad y literatura en la vision grecorromana de Africa. Homenaje al Prof. Jehan Desanges*, Séville, Université de Séville (Literatura; 98).
- CHAMOUX F. (1988), « Diodore de Sicile et la Libye », *Quaderni di archeologia della Libia*, vol. 12, p. 57-65.
- COARELLI F. (1994), *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette (Bibliothèque d'archéologie).
- COLONNA G., PALLOTTINO M. (éd.) (1977), *Naissance de Rome*, exposition, Paris, Petit Palais, mars-mai 1977, traduit et réadapté par F. Villard, Paris, Association française d'action artistique.
- COLTELLONI-TRANNOY M. (1997), *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée (25 av. J.-C.-40 apr. J.-C.)*, Paris, CNRS Éditions (Études d'Antiquités africaines).
- COLTELLONI-TRANNOY M. (2002), « Hercule en Maurétanie. Mythe et géographie au début du principat », in *L'Afrique du Nord antique et médiévale. Mémoire, identité et imaginaire*, C. Briand-Ponsart, S. Crogiez-Pétrequin (éd.), Rouen, Publications de l'université de Rouen (PUR; 315), p. 41-58.
- COLTELLONI-TRANNOY M. (2005), « L'usage du grec dans l'Afrique antique », in *Identités et cultures dans l'Algérie antique* (Actes de colloque organisé par l'université de Rouen, mai 2003), C. Briand-Ponsart (dir.), Rouen, Publications de l'université de Rouen et du Havre (PURH; 377), p. 69-117.
- COLTELLONI-TRANNOY M. (2011a), « Guerre et circulation des savoirs. Le cas des armées numides », in *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen*, J.-C. Couvenhes, S. Crouzet, S. Péré-Noguès (dir.), Pessac, Ausonius (Scripta Antiqua; 38), p. 307-335.
- COLTELLONI-TRANNOY M. (2011b), « Les communautés grecques dans les cités africaines à l'époque préromaine. Les cas de Carthage, *Cirta*, *Thuburnica* », *REG*, t. 124, fasc. 2, p. 549-571.
- CONSOLO LANGHER S.N. (1996), « Cartagine e Siracusa. Due imperialismi a confronto, problemi archeologici e storici della spedizione agatoclea nella Libye », *Kokalos*, 42, p. 237-262.
- CORBIER P., GRIESHEIMER M. (2005), *L'Afrique romaine (146 av. J.-C.-439 apr. J.-C.)*, Paris, Ellipses (Le monde: une histoire).
- D'ANDREA B. (2017), « La guerre et le sanctuaire, la guerre dans le sanctuaire. Traces d'abandon, de destruction et de spoliation dans les aires de culte phéniciennes et

puniques en Méditerranée centrale (VI<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)», in *Guerre et religion dans le monde punique*, M. Tahar (éd.), Tunis, Université de Tunis, 2017, p. 257-296.

DAUGE Y.-A. (1981), *Le Barbare. Recherche sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Revue d'Études latines Latomus (Latomus; 176).

DELATTRE A. (2012), «La terre africaine et ses monstres dans la poésie latine classique et tardive», in *Le monstre et sa lignée. Filiations et générations monstrueuses dans la littérature latine et sa postérité*, J.-P. De Giorgio, F. Galtier (dir.), Paris, L'Harmattan (Kubaba. Série Antiquité), p. 91-104.

DESANGES J. (1978), *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.-IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome; 38).

DESANGES J. (1997), «Regards de géographes anciens sur l'Afrique mineure», in *Regards sur la Méditerranée* (Actes du 7<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 et 5 octobre 1996), J. Leclant (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Cahiers de la Villa Kérylos; 7), p. 39-60.

DIEZ DE VELASCO F. (2000), «Marge, axe et centre. Iconographie d'Héraclès, Atlas et l'arbre des Hespérides», in *Héros et héroïnes dans les mythes et les cultes grecs* (Actes du colloque organisé à l'université de Valladolid, du 26 au 29 mai 1999), V. Pirenne-Delforge, E. Suárez de la Torre (dir.), Liège, Centre international d'étude de la religion grecque antique (Kernos. Supplément; 10), p. 197-216.

DUBUISSON M. (2001), «Barbares et barbarie dans le monde gréco-romain», *AC*, t. 70, p. 1-16.

ENGERBEAUD M. (2017), *Rome devant la défaite (753-264 av. J.-C.)*, Paris, Les Belles Lettres (Études anciennes. Série latine; 80).

ERDKAMP P. (1998), *Hunger and the Sword. Warfare and Food Supply in Roman Republican Wars (264-30 B.C.)*, Amsterdam, Gieben (Dutch monographs on ancient history and archaeology; 20).

ERDKAMP P. (2007), «Polybius and Livy on the Allies in the Roman Army», in *The Impact of the Roman Army (200 B.C.-A.D. 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects. Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C.-A.D. 476), Capri, March 29-April 2, 2005*, L. de Blois, E. Lo Cascio (dir.), Leyde – Boston, Brill (Impact of Empire; 6), p. 47-74.

ERDKAMP P. (2015), «Manpower and Food Supply in the First and Second Punic Wars», in Hoyos 2015, p. 58-76.

ETCHETO H. (2012), *Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine*, Bordeaux, Ausonius (Scripta Antiqua; 45).

- FANTAR M.H. (1979), « Présence punique et romaine à Tunis et dans ses environs immédiats », *AntAfr*, n° 14, p. 55-81.
- FANTAR M.H. (1984), *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)*, t. I, Tunis, Institut national d'art et d'archéologie.
- FANTAR M.H. (1985), *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)*, t. II: *Les édifices. Architecture domestique*, Tunis, Institut national d'art et d'archéologie.
- FANTAR M.H. (1986a), *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)*, t. III: *Sanctuaires et cultes. Société. Économie*, Tunis, Institut national d'art et d'archéologie.
- FANTAR M.H. (1986b), « Fortification punique. Les murailles de Kerkouane », in *La fortification dans l'histoire du monde grec* (Actes du colloque international, Valbonne, décembre 1982), H. Tréziny, P. Leriche (éd.), Paris, CNRS Éditions (Colloques internationaux du CNRS; 614), p. 241-250.
- FANTAR M.H. (1987), *Kerkouane, une cité punique au Cap Bon*, Tunis, Maison tunisienne de l'édition.
- FANTAR M.H. (1988), « Présence punique et libyque dans les environs d'Aspis au Cap Bon », *CRAI*, vol. 132, n° 3, p. 502-518.
- FANTAR M.H. (1989), « Regulus en Afrique », in *Studia Phoenicia and Punic Wars. Proceedings of the Conference held in Antwerp from the 23th to the 26th of November 1988 in cooperation with the Department of History of the "Universiteit Antwerpen" (UFSIA)*, E. Lipinski, H. Devijver (éd.), Louvain, Peeters (*Orientalia Lovaniensia Analecta*; 33), p. 75-84.
- FANTAR M.H. (2007a), *Kerkouane. Cité punique au pays berbère de Tamezrat (VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Tunis, Alif – Les Éditions de la Méditerranée (Patrimoine de la Méditerranée).
- FANTAR M.H. (2007b), « Silos et entrepôts en Afrique préromaine. Des témoignages historiographiques et archéologiques », *AntAfr*, n° 43, p. 231-238.
- FOWLER W.W. (1920), « The Great Serpent of the River Bagradas », in *Roman Essays and Interpretations*, Oxford, Clarendon Press, p. 178-181.
- FREYBURGER G. (1986), *Fides. Étude sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustéenne*, Paris, Les Belles Lettres (Études anciennes. Antiquité latine; 35).
- FREYBURGER G. (2017), « La religion dans les actes de Regulus », in *Guerre et religion dans le monde punique*, M.H. Fantar (éd.), Tunis, Université de Tunis, p. 101-108.
- FRÖHLICH U. (2000), *Regulus, Archetyp römischer Fides. Das sechste Buch als Schlüssel zu den Punica des Silius Italicus. Interpretation, Kommentar und Übersetzung*, Tübingen, Stauffenburg Verlag (Ad Fontes; 6).

- FROMENTIN V., BERTRAND E., COLTELLONI-TRANNOY M., MOLIN M., URSO G. (éd.) (2016), *Cassius Dion. Nouvelles lectures*, vol. 1, Bordeaux, Ausonius (Scripta Antiqua; 94).
- GASCOU J. (1981), « Le nom de l'oued Medjerda dans l'Antiquité romaine », *AntAfr*, n° 17, p. 15-19.
- GASCOU J. (1991), « Bagrada », *Encyclopédie berbère*, vol. 9, *Baal – Ben Yasla*, G. Camps (dir.), Aix-en-Provence, Édisud, p. 1312.
- GHAKI M. (2005), « Quels sens faudrait-il donner aux termes autochtone, libyen, libyque, libyphénicien, numide et maure ? », *Studi Magrebini*, vol. 3, p. 35-42.
- GRANDAZZI A. (2017), *Urbs. Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*, Paris, Perrin.
- GRASS B., STOUDEUR G. (avec la collaboration de J.-L. Ferrary, S. Pittia, P. Sanchez) (2015), *La diplomatie romaine sous la République. Réflexions sur une pratique* (Actes des rencontres de Paris, 21-22 juin 2013, et Genève, 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2013), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Institut des sciences et techniques de l'Antiquité).
- GSELL S. (1928), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. III : *Histoire militaire de Carthage*, Paris, Hachette.
- HAMDOUNE C. (1999), *Les auxilia externa africains des armées romaines (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Montpellier, Publications de l'université Paul Valéry (Études militaires; 29).
- HERRMANN C. (1963), « Le cas d'Atilius Regulus », *Iura*, 14, p. 159-175.
- HERRMANN L. (1948), « L'actualité dans l'*Amphitryon* de Plaute », *AC*, t. 17, fasc. 1, 1948, p. 317-322.
- HEURGON J. (1942), *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique*, Paris, De Boccard (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome; 154).
- HINARD F. (2000), « À Rome, pendant la guerre de Sicile (264-241 av. J.-C.) », *Rivista storica dell'antichità*, n° 30, p. 73-89.
- HOYOS D. (dir.) (2015), *A Companion to the Punic Wars*, 2<sup>e</sup> éd, Chichester, Wiley-Blackwell (Blackwell companions to the ancient world. Ancient history).
- JOURDAIN-ANNEQUIN C. (1992), « Héraclès en Occident », in Bonnet & Jourdain-Annequin 1992, p. 263-291.
- LANCEL S. (1992), *Carthage*, Paris, Fayard.
- LAPORTE J.-P., GHAKI M., DUPUIS X. (2012), « Numide/Numides », in *Encyclopédie berbère*, vol. 34, *Nemencha – Nybgenii*, S. Chaker (dir.), Paris, Peeters, p. 5633-5667.
- LAZENBY J.F. (1996), *The First Punic War. A Military History*, Stanford, Stanford University Press.

- LE BOHEC Y. (1997), « L'honneur de Regulus », *AntAfr*, n° 33, p. 87-93.
- LE BOHEC Y. (2014), *Histoire militaire des guerres puniques (264-146 av. J.-C.)*, Paris, Tallandier (Texto).
- LE GLAY M. (1992), « Héraclès-Hercule en Afrique du Nord », in Bonnet & Jourdain-Annequin 1992, p. 293-308.
- LEACH WINSOR E. (2014), « M. Atilius Regulus. Making Defeat into Victory. Diverse Values in an Ambivalent Story », in *Valuing the Past in the Greco-Roman World. Proceedings from the Penn-Leiden Colloquia on Ancient Values VII*, C. Pieper, J. Ker (éd.), Leyde – Boston, Brill (Mnemosyne. Supplement; 369), p. 243-266.
- MELLITI K. (2016), *Carthage. Histoire d'une métropole méditerranéenne*, Paris, Perrin.
- MILES R. (2015), « Hannibal and Propaganda », in Hoyos 2015, p. 260-279.
- MINEO B. (2009), « Vies parallèles dans le récit livien. Hannibal et Scipion l'Africain », *Interférences* [en ligne], n° 5, <https://journals.openedition.org/interferences/911>.
- MINUNNO G. (2005), « Remarques sur le supplice de M. Atilius Régulus », *LEC*, vol. 73, n° 3, p. 217-234.
- MIX E.R. (1970), *Marcus Atilius Regulus, Exemplum Historicum*, Paris, Mouton (Studies in Classical Literature; 10).
- MOATTI C. (éd.) (2008), *Les guerres puniques*, Paris, Gallimard (Folio Classique; 4819).
- MODÉRAN Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, Publications de l'École française de Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome; 314).
- MORET P., PAILLER J.-M. (2002), « Mythes ibériques et mythes romains dans la figure de Sertorius », *Pallas*, n° 60, p. 117-131.
- MÜNZER F. (1999), *Roman Aristocratic Parties and Families*, T. Ridley (trad.), Baltimore, Johns Hopkins University Press (trad. anglaise de F. Münzer, *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart, J.B. Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 1920; 2. unveränd. Aufl.: Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1963).
- NICOLET C. (1996), *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Hachette (Pluriel; 8771) [1<sup>re</sup> éd., Paris, Fayard (Nouvelles études historiques), 1988].
- PAILLER J.-M. (2000), « Fabuleux Sertorius », *DHA*, vol. 26, n° 2, p. 45-61.
- PÉDECH P. (1955), « Un texte discuté de Pline: le voyage de Polybe en Afrique », *REL*, t. 33, p. 318-332.

- PÉDECH P. (1964), *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres (Études anciennes).
- PIETILÄ-CASTRÉN L. (1987), *Magnificentia publica. The Victory Monuments of the Roman Generals in the Era of Punic Wars*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes humanarum litterarum ; 84).
- PRADOS MARTÍNEZ F., GARCÍA I., BERNARD G. (2013), *Confines. El Extremo del Mundo durante la Antigüedad*, San Vicente del Raspeig, Publicaciones de la Universidad de Alicante (Historia).
- RICH J. (1993), « Fear, Greed and Glory. The Causes of Roman War-Making in the Middle Republic », in *War and Society in the Roman World*, J. Rich, G. Shipley (éd.), Londres – New York, Routledge (Leicester-Nottingham studies in ancient history), p. 38-68.
- RICH J. (2012), « Roman Attitudes to Defeat in Battle under the Republic », in *Vae Victis! Perdedores en el mundo antiguo*, F. Marco Simón, F. Pina Polo, J. Remesal Rodríguez (éd.), Barcelone, Universitat de Barcelona, Publicacions i edicions (Instrumenta ; 40), p. 83-112.
- RIPOLL F. (2000), « L'image de l'Afrique chez Lucain et Silius Italicus », *Vita Latina*, n° 159, p. 2-17 sq.
- ROSENSTEIN N.S. (1990), *Imperatores Victi. Military Defeat and Aristocratic Competition in the Middle and Late Republic*, Berkeley – Los Angeles – Oxford, University of California Press.
- SENNEQUIER G., COLONNA C. (dir.) (2003), *L'Algérie au temps des royaumes numides (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)*, Paris – Rouen, Somogy éditions d'Art – Musée départemental des Antiquités.
- SHELDON R.M. (2009), *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres (Histoire ; 101).
- TIPPS G.K. (1985), « The battle of Ecnomus », *Historia*, vol. 34, n° 4, p. 432-465.
- TIPPS G.K. (2002-2003), « The Defeat of Regulus », *CW*, vol. 96, n° 4, p. 375-385.
- TORREGARAY PAGOLA E. (1998), *La elaboración de la tradición sobre los Cornelii Scipiones. Pasado histórico y conformación simbólica*, Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (Publicación de la Institución Fernando el Católico ; 1950).
- URSO G. (2016), « Cassius Dion témoin de traditions disparues. Les premiers siècles de la République », in *Fromentin et al.* 2016, p. 143-158.
- VILLANI D. (2013), « Entre *imitatio Alexandri* et *imitatio Herculis*. Pompée et l'universalisme romain », *Pallas*, n° 90, p. 335-350.



- VINCHESI M.A. (2008), «L'episodio del serpente libico nel 6. libro dei *Punica* di Silio Italico e il gusto del sensazionale nell'epica flavia», in *Amicitiae templa serena. Studi in onore di Giuseppe Aricò*, L. Castagna, C. Riboldi (éd.), vol. 2, Milan, Vita e pensiero (Letteratura greca e latina : Ricerche), p. 1585-1606.
- ZIMMERMANN K. (2008), «Libyens», in *Encyclopédie berbère*, vol. 28-29, *Kirtēsii – Lutte*, S. Chaker (dir.), Aix-en-Provence, Édisud, p. 4387-4389.